

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Saône

Faire reculer les préjugés racistes et antisémites



Vesoul, le 19 novembre 2025

Division des élèves

Affaire suivie par : Laurence Maisier Tél : 03.84.78.63.15

Mél: ce.de.dsden70@ac-besancon.fr

5 place Beauchamp – BP 419 70013 Vesoul cedex

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Saône à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement Mesdames les inspectrices de l'éducation nationale des circonscriptions de Gray – Lure – Luxeuil – Vesoul 1 Monsieur l'inspecteur de l'éducation nationale des circonscriptions de Vesoul 2 et 3,

Madame la référente-directeurs du département de la Haute-Saône pour diffusion aux écoles publiques par le fil infos à Madame la directrice interdiocésaine pour diffusion aux écoles privées sous contrat

Objet: Edition 2025-2026 du prix Ilan Halimi

P.J: Appel à candidatures et dossier de candidature.

Créé en 2018 par la DILCRAH, le Prix Ilan Halimi, qui porte le nom d'un jeune Français de 23 ans torturé à mort et victime de la haine antisémite de ses bourreaux, met à l'honneur l'engagement de la jeunesse pour une société plus fraternelle, contre les stéréotypes et les préjugés racistes et antisémites.

Le Prix Ilan Halimi permet de mobiliser et de récompenser des collectifs de jeunes de moins de 25 ans. Le concours est ouvert aux élèves de cycle 3, de cycle 4, aux lycéens et aux étudiants de moins de 25 ans, de tous les établissements publics ou privés sous contrat d'association avec l'État.

Les modalités de participation :

Autour d'un projet de sensibilisation pour faire reculer les préjugés racistes et antisémites, il est proposé aux élèves, accompagnés d'un majeur référent, de réaliser collectivement une production de forme libre (livres, films, expositions, spectacles, compétitions, podcast, etc.) valorisant la fraternité, le respect de l'altérité, la solidarité et l'ouverture aux autres.

Calendrier:

Le dossier de candidature et ses annexes sont joints au courriel d'envoi de ladite note.

Les documents et informations sont par ailleurs, téléchargeables sur les sites

https://www.dilcrah.gouv.fr/actualites/lancement-du-prix-ilan-halimi-2025

https://eduscol.education.fr/3697/prix-ilan-halimi

<u>La date limite de dépôt du dossier de candidature est le 21 décembre 2025</u> à l'adresse : prix-ilan.halimi@pm.gouv.fr

Le palmarès est prévu au 1er trimestre 2026.

Aussi, je vous remercie de l'appui que vous apporterez à cette opération qui est au cœur de l'éducation à la citoyenneté.

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Saône

Catherine RIDARD